

ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

(APRMEQ)

Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle

21 mars 2013

1. **Vérification du quorum** : le président, Jacques Thibault, ouvre l'assemblée à 15.13 hres. 12 membres en règle sont présents. Jacques Thibault constate que le quorum est atteint.
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** : Jacques Thibault lit l'ordre du jour proposé :
 - 1) Vérification du quorum
 - 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2012
 - 4) Rapport du président
 - a) Les remerciements
 - b) L'internet (notre site et les courriels)
 - c) Les réunions du CA
 - d) Le recrutement de nouveaux membres
 - e) Notre partenariat avec la Caisse Desjardins
 - f) Les activités : bilan et/ou plan
 1. Déjeuners à thème
 2. Club de lecture
 3. Ski/vélo
 4. Bridge
 5. Fête de Noël
 6. Autres activités
 7. Sondage sur les activités
 - 5) Rapport de la trésorière
 - a) États financiers
 - b) Prévisions budgétaires
 - c) Cotisations et adhésions 2013
 - 6) Approbation des actes des administrateurs
 - 7) Élection des membres du conseil d'administration 2013-2014 (3 postes)
 - 8) Varia
 - 9) Levée de l'assemblée

Sur proposition de Marc Richer, secondée par Claude Bélanger, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2012 :** le secrétaire, Michel Brunet, lit le projet de procès-verbal. Sur proposition de Claude Bélanger, secondée par Marc Richer, avec une correction mineure, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- 4. Rapport du président :** le président souligne les contributions particulières de certains membres et leur fait ses remerciements :
- Jeannine Lefebvre pour son travail de trésorière,
 - Michel Brunet pour son travail de secrétariat et sa collaboration à la fête de Noël
 - Gaston Bernier pour le pilotage du club de lecture,
 - Micheline Roberge pour sa collaboration au club de bridge et les déjeuners à thème,
 - Aline Morin pour sa collaboration à la fête de Noël,
 - Marc Richer et Claudette pour les activités de plein air et la fête de Noël.

Puis le président rappelle la politique de l'Association concernant Internet comme moyen de communication avec les membres, demandant aux membres de s'assurer de l'exactitude de leur adresse courriel. Internet est également utilisé pour les réunions du CA (avis de convocation, échange d'idées et compte-rendu).

Le président renouvelle l'importance d'assurer le recrutement de nouveaux membres.

Le président informe les participants du renouvellement de l'entente de partenariat avec la Caisse Desjardins.

Enfin, concernant le bilan des activités de l'Association, le président passe la parole aux responsables de ces activités :

1. Déjeuners à thème : le président se dit heureux des thèmes déjà abordés et souligne quelques thèmes à venir.
2. Gaston Bernier souligne que le Club de lecture en est à sa huitième année, alimenté par 8 « piliers », à raison de 5 à 6 présentations par rencontre.
3. Paul Robitaille parle des « nombreuses » sorties ski/vélo, mais avec très peu de participants.
4. Michel Brunet parle de l'enthousiasme des participants aux rencontres hebdomadaires du club de bridge.

5. Paul Robitaille s'offre pour continuer à organiser la fête de Noël, qu'il qualifie de « formule gagnante ». Des membres souhaitent que l'on puisse obtenir une salle exclusive à l'association. Paul souligne que ça dépend du nombre de participants au party de Noël : la salle nous est réservée si nous sommes au moins 40 participants. Paul s'engage à négocier de nouveau avec le restaurant : il fera rapport au CA qui prendra une décision.
6. Diane Boutin s'engage à organiser une sortie d'été à Grosse-Ile.
5. **Rapport de la trésorière** : la trésorière, Jeannine Lefebvre, présente son rapport à partir de 2 documents. Les États financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2012. Comme pour les années passées, ces États financiers sont présentés en deux colonnes, l'une incluant la contribution du MELS à l'association, l'autre sans cette contribution. En 2012, les revenus sont de 1979,65 \$ et les dépenses de 1014,33 \$, pour un excédent de 965,32 \$. Quant au second document, le Budget 2013, il est préparé essentiellement sur la même base que celle des États financiers 2012. Il prévoit un excédent de 215 \$.
6. **Approbation des actes des administrateurs** : sur proposition de Marc Richer, secondée par Claude Bélanger, les actes des administrateurs sont adoptés à l'unanimité.
7. **Élection de membres du conseil d'administration 2013-2014** : selon les statuts de l'Association, l'assemblée doit élire 3 nouveaux administrateurs pour remplacer les 3 membres dont le mandat arrive à échéance (Jacques Thibault, Paul Robitaille et Jacques Gauthier).
Marc Richer est élu président d'élection. Michel Brunet est élu secrétaire d'élection.
 - Aline Morin propose la candidature de Jacques Thibault. Celui-ci accepte.
 - Gaston Bernier propose la candidature de Paul Robitaille. Celui-ci accepte.
 - Diane Boutin propose la candidature de Claude Bélanger. Il décline.
 - Valmont Richard propose la candidature de Gaston Mongeau. Il décline.
 - Jeannine Lefebvre propose la candidature de Paule Robert-Bertin. Elle décline.
 - Jacques Thibault propose la candidature de Valmont Richard. Il accepte.

En l'absence de nouvelles candidatures, Jacques Thibault, Paul Robitaille et Valmont Richard sont donc élus par acclamation pour un mandat de deux années.

8. **Varia** : un seul sujet est discuté à ce point : l'utilisation des 1000 \$ obtenus dans le cadre de l'entente avec la Caisse Desjardins. Le CA en avait déjà discuté

précédemment et une proposition de départ est présentée par Diane Boutin. Le montant serait ventilé selon 4 types d'activités :

1. Les activités sociales : par exemple, le club de lecture, le club de bridge, le party de Noël. (400\$)
2. Des activités culturelles : elles sont à déterminer; par exemple des visites culturelles, des concerts comme les opéras du samedi à Beauport, etc. (300\$)
3. Des activités sportives : par exemple défrayer quelques coûts reliés au vélo. (200\$)
4. Des activités générales à déterminer. (100\$)

Toutes ces activités doivent être des activités officielles de l'Association et annoncées comme telles sur le site. S'il y a des aménagements à faire, le CA devra en décider.

Plusieurs suggestions ont fait l'objet de discussions, regroupées essentiellement autour de 2 approches : l'une est d'éviter le saupoudrage et de centraliser sur une ou deux activités importantes (ce serait plus facile à gérer), l'autre est de favoriser les activités de l'association qui fonctionnent bien et qui regroupent beaucoup de membres, comme le party de Noël et les déjeuners du jeudi. La suggestion de payer le premier déjeuner à tout nouveau membre a semblé bien reçue.

De la discussion se dégage une orientation : favoriser la participation, soit des membres actifs, soit pour attirer de nouveaux membres.

Il a été convenu que le CA examinera de nouveau la question.

- 9. Levée de l'assemblée :** Sur proposition de Jeannine Lefebvre, secondée par Paul Robitaille, l'assemblée est levée à l'unanimité.